

Fiche 3.a : Des droits de nature différente : les droits politiques

Citoyens actifs¹ et éligibles, payant 10 livres d'impositions directes et plus

1. Nicolas-Charles-Jacques David, fermier..... 150
2. Antoine Guittard, fermier..... 109
3. Charles-Denis Rousseau, meunier..... 68
4. Nicolas Gautier, curé..... 38

Citoyens actifs¹ et non éligibles, ne payant que 3 livres d'impositions jusqu'au dessous de 10 livres

1. Jean Hanot, manouvrier..... 8
2. Louis-Pierre Cocanne, manouvrier..... 8
3. Antoine Aubrieux, maçon..... 7
4. Jacques Cocanne, manouvrier..... 6

Doc. 1 : le suffrage censitaire en 1790
(archives départementales de Seine et Marne)

« Elles sont 33 femmes "députées" à l'Assemblée nationale constituante* par toutes les provinces françaises. [...] Elles appartiennent pour la plupart à ceux qu'on a appelés les "Trois Grands", communistes, socialistes et MRP**, mais nos départements de l'Ouest, traditionnellement modérés, ont dépêché au Palais-Bourbon** deux représentantes [...] qui siègent à droite. Leurs professions ? Il y a des intellectuelles et des ouvrières manuelles. Certaines ont déjà un passé de militantes, d'autres sont de nouvelles venues dans l'arène politique. [...] Nouvelles venues dans les assemblées parlementaires, les femmes y joueront peut-être demain un rôle important. Et ce n'est sans doute pas pour faire un geste symbolique que la Constituante a déjà appelé une femme, Mademoiselle Marie Dienesch, à siéger à son bureau en qualité de secrétaire. »

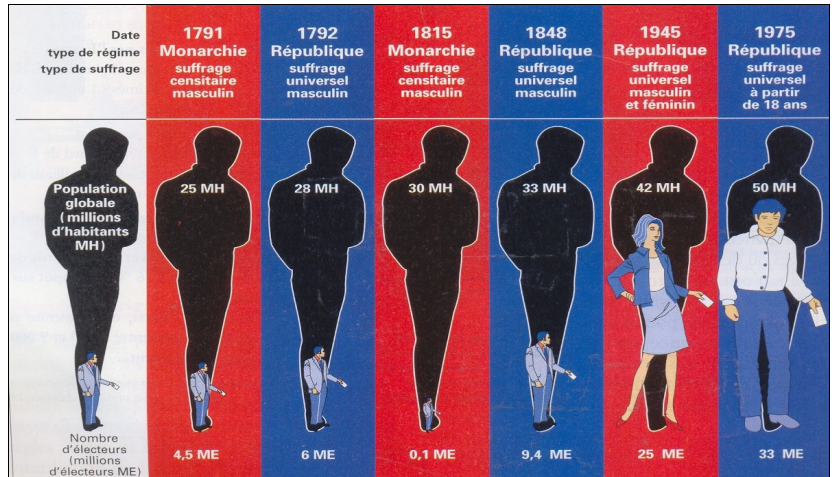
L'illustration, novembre 1945.

* Assemblée élue en 1945 pour mettre en place les institutions de la IV^e République
** Mouvement républicain populaire, parti démocrate-chrétien qui joua un grand rôle sous la IV^e République
*** le siège de l'Assemblée parlementaire

Doc. 4 : le droit de se faire élire et de voter

« Art. 6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir directement ou par leurs représentants à sa formation. (...) »
Art. 14. Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique et de la consentir librement. »

Doc. 2 Extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, 1789.



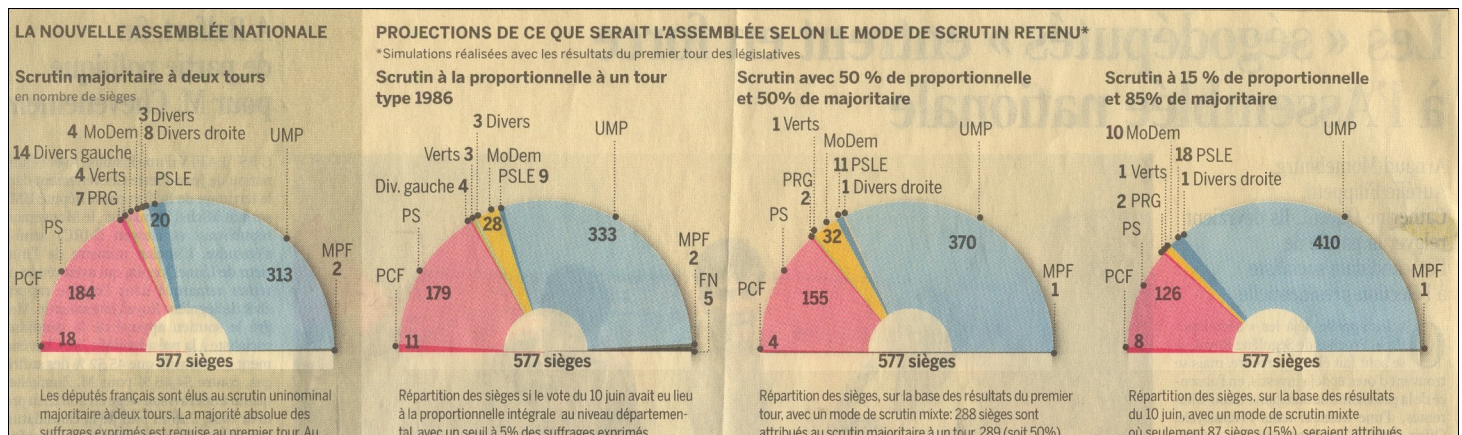
Doc. 3 : les droits politiques, une conquête

« Le suffrage (...) est toujours universel, égal et secret. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

Doc. 5 : Constitution de la V^e République, art. 3.

Élections	Objet	Circonscription	Durée du mandat	Mode du scrutin
présidentielle	désignation du président de la République	France	5 ans	majoritaire uninominal direct ; à deux tours
législatives	désignation des 577 députés à l'Assemblée nationale	département	5 ans	majoritaire uninominal direct ; à deux tours
municipales	désignation des conseillers municipaux qui éliront leur maire	commune	6 ans	proportionnel par liste ; à deux tours
européennes	désignation des 87 représentants français au Parlement européen	Union européenne	5 ans	proportionnel sur liste nationale ; à un tour

Doc. 6 : les élections en France



Doc. 7 : les élections législatives de 2007 : représentation selon divers mode de scrutin
(source : le Monde, 19/06/2007)

CONSIGNE : Répondez au crayon à papier à ces questions :

- 1) Qui peut voter en 1790 ? (doc.1)
- 2) Quels sont les nouveaux droits ici définis ? (doc.2)
- 3) Quels en sont les conséquences ?
- 4) 1848 marque une très grande avancée, mais le suffrage est-il alors vraiment universel ? (doc.3)
- 5) Quelles ont été depuis 1945 les extensions du suffrage ?
- 6) Connais-tu d'autres élections ? (doc. 6)
- 7) Quelles élections ont lieu au scrutin majoritaire ? Proportionnel ?
- 8) Que change le mode de scrutin ? (doc. 7)
- 9) Relève les définitions de scrutin proportionnel et majoritaire.

SYNTHÈSE : en quelques lignes, explique en quoi les droits politiques sont une conquête.

CONSIGNE : Répondez au crayon à papier à ces questions :

- 1) Qui peut voter en 1790 ? (doc.1)
- 2) Quels sont les nouveaux droits ici définis ? (doc.2)
- 3) Quels en sont les conséquences ?
- 4) 1848 marque une très grande avancée, mais le suffrage est-il alors vraiment universel ? (doc.3)
- 5) Quelles ont été depuis 1945 les extensions du suffrage ?
- 6) Connais-tu d'autres élections ? (doc. 6)
- 7) Quelles élections ont lieu au scrutin majoritaire ? Proportionnel ?
- 8) Que change le mode de scrutin ? (doc. 7)
- 9) Relève les définitions de scrutin proportionnel et majoritaire.

SYNTHÈSE : en quelques lignes, explique en quoi les droits politiques sont une conquête.

CONSIGNE : Répondez au crayon à papier à ces questions :

- 1) Qui peut voter en 1790 ? (doc.1)
- 2) Quels sont les nouveaux droits ici définis ? (doc.2)
- 3) Quels en sont les conséquences ?
- 4) 1848 marque une très grande avancée, mais le suffrage est-il alors vraiment universel ? (doc.3)
- 5) Quelles ont été depuis 1945 les extensions du suffrage ?
- 6) Connais-tu d'autres élections ? (doc. 6)
- 7) Quelles élections ont lieu au scrutin majoritaire ? Proportionnel ?
- 8) Que change le mode de scrutin ? (doc. 7)
- 9) Relève les définitions de scrutin proportionnel et majoritaire.

SYNTHÈSE : en quelques lignes, explique en quoi les droits politiques sont une conquête.